

Direction générale des services
techniques et du cadre de vie

Direction de la propreté et des déchets



© Sly et Samuel Bocquillon



RAPPORT ANNUEL 2021

Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets



seine
-eure
agglo



Préambule

L'article L.2224-17 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'établissement d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 a défini les modalités d'application de cet article et précise le contenu de ce rapport.

Le présent document, établi sur la base de l'exercice 2019, est public et a pour principal objet l'information des usagers.

La compétence communautaire de la collecte et du traitement des déchets est exercée à l'ensemble du périmètre de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure qui comprend 60 communes :

Acquigny, Alizay, Amfreville sous les Monts, Andé, Connelles, Crasville, Criquebeuf sur Seine, Herqueville, Heudebouville, Igoville, Incarville, La Haye le Comte, La Haye Malherbe, La Vacherie, Le Manoir, Le Mesnil Jourdain, Le Vaudreuil, Léry, Les Damps, Louviers, Martot, Pinterville, Pîtres, Pont de l'Arche, Porte-Joie, Poses, Quatremare, St Etienne du Vauvray, St Pierre du Vauvray, Surtauvilla, Surville, Terres de Bord, Tournedos sur Seine, Val de Reuil, Vironvay, Saint Cyr La Campagne, Le Bec Thomas, Saint Didier Des Bois, Saint Germain De Pasquier et Vraiville, soit 72 798 habitants.

Au 1er janvier 2019, trois nouvelles communes ont intégrées la Communauté d'Agglomération Seine Eure, il s'agit des communes de La Saussaye, La Harengère et de Mandeville (2866 habitants), cependant la compétence collecte et traitement des déchets est encore exercée par la Communauté de Commune de Roumois Seine et par le SDOMODE par voie de conventions.

Au 1er septembre 2019 les communes de Ailly, Authueil-Authouillet, Cailly Sur Eure, Champenard, Clef Vallée d'Eure, Courcelles Sur Seine, Fontaine Bellenger, Gaillon, Heudreville Sur Eure, Le Val d'Hazey, Les Trois Lacs, St Aubin sur Gaillon, St Etienne Sous Bailleul, St Julien de la Liegue, St Pierre de Bailleul, St Pierre la Garenne, Villers sur le Roule, qui composaient la Communauté de Communes Eure Madrie Seine (29689 habitants), ont fusionnées avec la Communauté d'Agglomération Seine Eure. Cependant la compétence collecte et traitement des déchets est encore exercée par le Syndicat du SYGOM par voie de convention sauf pour la ville de Gaillon (6990 habitants) qui adhérerait au syndicat du SETOM uniquement pour la compétence Traitement. Cette convention est arrivée à son terme au 30 juin 2021.

Le présent rapport a été élaboré pour l'ensemble du territoire, soit 105 353 habitants.



Sommaire

CHAPITRE 1 - INDICATEURS TECHNIQUES _____ page 5

1 - Les ordures ménagères _____	page 5
2 - Les déchets végétaux _____	page 6
3 - Les déchets recyclables _____	page 7
4 - Les encombrants _____	page 10
5 - Les gravats inertes _____	page 11
6 - Les ferrailles et batteries _____	page 12
7 - Le bois _____	page 13
8 - Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) _____	page 14
9 - Les cartons _____	page 14
10 - Eco-mobilier _____	page 15
11 - Autres matériaux _____	page 15

CHAPITRE 2 - ORGANISATION DU SERVICE PROPRETE _____ page 16

CHAPITRE 3 - INDICATEURS FINANCIERS

1 - Fonctionnement _____	page 17
2 - Investissement _____	page 19

CHAPITRE 4 - CONCLUSION ET BILANS

1 - Tonnages par gisement _____	page 20
2 - Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective _____	page 21
3 - Traitement des déchets _____	page 22
4 - L'équilibre financier du service _____	page 23
5 - Evènements marquants de l'année 2018 _____	page 23
6 - Le Programme de Réduction des Déchets _____	page 23
7 - Maintenance des bacs de collecte en régie _____	page 24
8 - Fréquentation des déchetteries _____	page 25

CHAPITRE 1

Indicateurs techniques



1 - LES ORDURES MÉNAGÈRES



→ Toutes les communes (105 353 habitants) sont collectées une fois par semaine sauf les hyper-centres de Louviers, Val de Reuil, Pont de l'Arche et Gaillon et les gros producteurs (collectifs, supermarchés, restaurants) qui sont collectés deux fois par la société SEPUR depuis le 1^{er} juillet 2016. Le secteur ex-CCEMS (22699 habitants) a été collecté par la société DERICHEBOURG pour le 1^{er} semestre 2021, hors Gaillon.

Les marchés de Louviers, Val de Reuil et Pont de l'Arche sont eux collectés chaque semaine par la société MAILLOT, sous-traitant de la société SEPUR depuis le 1^{er} juillet 2016.

Les ordures ménagères sont incinérées dans l'usine gérée par le SMEDAR (agglomération de Rouen) au Petit-Quevilly et par celle du SETOM à Guichainville (près d'Evreux).

	Total ordures ménagères collectées 2020 (pour 76 026 hab)	Total ordures ménagères collectées 2021 (pour 105 357 hab)	Variation tonnage 2020/2021 (%)
Collecte en porte à porte	18 621,58	24 430,34	31,19
Collecte en colonnes	344,46	379,92	10,29
Collectes des marchés	197,56	219,34	11,02
Régie et autres provenances	111,44	166,02	48,98
Estimation La Saussaye, La Harengère, Mandeville		704,58	
Total OM	19 275,04	25 900,20	
Ratio par habitant en kg/hab/an	253,53	245,84	

2 - LES DÉCHETS VÉGÉTAUX



- La collecte des déchets végétaux est effectuée une fois par semaine par la société SEPUR **depuis le 1^{er} juillet 2016** en porte à porte dans des bacs de 140 ou 240 litres sur tout le territoire dans l'habitat individuel sauf l'hyper-centre de Louviers. La collecte des déchets végétaux en porte à porte a été étendue à l'ex-CCEMS (22699 habitants) au 1^{er} juillet 2021. Les autres sources d'apport sont les déchèteries, les services communautaires et, en accès payant, les communes et les artisans.

Les déchets végétaux sont traités sur les plateformes de compostage d'ECOSYS à Criquebeuf-sur-Seine et de Paysages Adeline à Saint-Aubin-sur-Gaillon, pour ceux issus des déchèteries et à Amfreville-la-Campagne pour ceux issus du porte à porte.

	Total déchets verts collectés 2019 (69 684 hab)	Total déchets verts collectés 2020 (69 527 hab)	Total déchets verts collectés 2021 (105 353 hab)	Variation tonnage 2020/2021 (%)
Collecte porte à porte passant pas le quai de transfert Source pont bascule	4 720,20	5 582,48	7 673,12	37,45
Collecte porte à porte vidée en direct en compostage Source Ecosys	1 468,48	1 910,30	2 482,49	29,95
"Total des collectes en porte à porte"	6 188,68	7 492,78	10 155,61	35,54
Déchèterie d'Alizay Source Ecosys	408,18	372,14	486,16	30,64
Déchèterie de Vironvay Source pont bascule	492,49	389,36	406,18	4,32
"Déchèterie de La Haye Malherbe Source Ecosys"	818,10	693,50	826,35	19,16
"Déchèterie de Val de Reuil Source Ecosys"	870,65	830,00	903,29	8,83
"Déchèterie de Pont de l'Arche Source Ecosys"	334,20	338,03	470,68	39,24
"Déchèterie de Louviers Source Ecosys"	ouverture avril 2021		445,86	
"Déchèterie d'Aubevoye Source Paysage Adeline"	du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2021		1 132,30	
Déchèterie La Croix St Leufroy Source Paysage Adeline	du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2022		503,24	
TOTAL DÉCHETERIES	2 923,62	2 623,03	5 174,06	
Régie propreté source pont bascule et Ecosys	711,51	690,36	132,70	
Communes et artisans (accès payant) source pont bascule			176,54	
TOTAL AUTRES PROVENANCES	711,51	690,36	309,24	
TOTAL	9 823,81	10 806,17	15 638,91	44,72
Ratio par habitant en kg/hab/an	140,98	155,42	148,44	

La déchèterie de Gaillon a été fermée définitivement le 16 mars 2020. La nouvelle déchèterie de Louviers a ouvert en avril 2021. Les déchèteries d'Aubevoye et de la Croix St Leufroy ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Seine Eure au 1^{er} juillet 2021.

La collecte en porte à porte des déchets verts a été étendue aux communes de La Saussaye, La Harengère et Mandeville au 15 juin 2020 et aux communes de l'ex-CCEMS (hors Gaillon) au 1^{er} juillet 2021.

3 - LES DÉCHETS RECYCLABLES



- **Avant le 1^{er} juillet 2021**, l'organisation de la collecte des emballages recyclables était la suivante : Les emballages multi-matériaux (bouteilles en plastique, cartons, briques alimentaires, acier, alu) sont présentés une fois par semaine dans des sacs transparents jaunes (ou des bacs jaunes pour les collectifs). Depuis le 1^{er} juillet 2016, la société SEPUR collecte les emballages multi-matériaux soit en benne mono-flux pour les communes de Louviers, Incarville, Le Vaudreuil, Val-de-Reuil, Léry, Les Damps, Pinterville, Acquigny et Pont-de-l'Arche, soit en bennes bi-compartmentées pour les autres communes.

Depuis de 1^{er} juillet 2021, la collecte des emballages a lieu en bacs 240l à couvercle jaune pour les particuliers et 340l ou 660l pour les immeubles et professionnels pour tout le territoire unifié (105 353 habitants) par l'entreprise SEPUR. Cette dotation en bac pour tous les usagers a permis d'accueillir l'extension des consignes de tri (plastiques et petits métaux) au 1^{er} septembre 2021. De plus, la fréquence de ramassage a été diminuée à un passage par quinzaine dès le 1^{er} juillet 2021.

Sur le quartier Maison Rouge de Louviers, des colonnes enterrées ont été installées pour la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables, en mélange avec les papiers.

Les emballages recyclables sont triés au nouveau centre de tri de Guichainville (près d'Evreux) appartenant au SETOM après avoir transités par le quai de transfert de Vironvay.

Déchets recyclables	"Total collecté 2020 (73186 hab)"	"Total collecté 2021 (105 353 hab)"	"Variation tonnage 2020/2021 (%)"
Emballages ménagers en porte à porte	2 434,46	3 482,95	43,07
Emballages ménagers en conteneurs enterrés	26,94	34,46	27,91
Autres provenance (régie propreté, mairies)		1,20	
Total Emballages transitant pas le quai de transfert de Siteco	2 461,40	3 518,61	42,95
Estimation La Saussaye, La Harengère et Mandeville		98,40	
Total Emballages ménagers	2 461,40	3 617,01	
ratio par habitant en kg/hab/an	33,63	34,33	



→ Le verre et le papier sont collectés uniquement en points d'apport volontaire (colonnes aériennes ou enterrées) sur la totalité du territoire depuis le 1^{er} juillet 2021. La collecte est assurée par VEOLIA Propreté.

Déchets recyclables	Total collecté	Total collecté	Variation
VERRE (en colonnes)	2 032,34	2 477,52	26 %
VERRE (régie propreté, mairies)		88	
Estimation La Saussaye, La Harengère et mandeville		78,28	
Estimation 1er semestre ex-CCEMS (hors Gaillon)		310,01	
Total VERRE	2 032,34	2 877,7	
ratio par habitant en kg/hab/an	27,8	27,3	
PAPIER (en colonnes)	511,84	699,6	38 %
PAPIER (régie Propreté)		5,84	
PAPIER (mairies+écoles)		127,8	
Estimation La Saussaye, La Harengère et Mandeville		26,2	
Estimation 1er semestre ex-CCEMS (hors Gaillon)		103,76	
Total PAPIER	511,8	963,2	
ratio par habitant en kg/hab/an	7,0	9,1	

Les Papiers collectés en apport volontaire (colonnes) doivent être affinés au centre de tri du **SDOMODE** à Pont Audemer avant de pouvoir être recyclés à la papeterie **NORSKE SKOGE GOLBEY (88)**

Composition et tonnages 2021 triés et expédiés aux filières (ne tient pas compte des stocks).

Matériaux	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Ratio par habitant 2020 (80 329 hab.)	Ratio par habitant 2021 (91 138 hab.)	Variation ratio (%)
Acier	162,30	135,07	2,02	1,48	-26,65
Aluminium	11,38	11,12	0,14	0,12	-13,87
Gros cartons 1.05 (déchèterie, collecte en régie des commerçants, bac jaune)	465,68	928,88	5,80	10,19	75,81
Cartonnettes 5.02	470,54	513,10	5,86	5,61	-4,20
Briques tétra	46,14	49,36	0,57	0,54	-5,71
PET coloré	46,38	30,14	0,58	0,33	-42,72
PET clair	226,80	217,76	2,82	2,39	-15,37
PEHD	85,26	80,32	1,06	0,88	-16,97
Flux développement	0,00	49,56	0,00	0,54	
Film PE	0,00	24,12	0,00	0,26	
Verre	2 037,34	2 384,36	25,36	26,16	FAUX
"Journaux Magazines"	647,16	1 033,16	8,06	11,34	40,71
Papier Ecole	60,895	127,8	0,76	1,40	109,87
Gros de Magasin (papiers en mélange avec autres emballages)	74,04	111,46	0,92	1,22	50,54
TOTAL	4 333,92	5 696,91	53,95	62,51	15,86

Source « bilan tonnes tri »

→ Le carton a très nettement augmenté grâce au passage en benne monoflux depuis juillet 2021. **Film PE et flux développement sont deux nouvelles filières des emballages plastiques suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri des plastiques.**

- Les 3 plastiques (PET transparent, PET coloré et PEHD et PVC) sont repris nationalement par **VALORPLAST** qui les transforme à **VERDUN (55)**, **COLMAR (68)** ou **Sainte Marie (21)**
- Les cartonnettes sont dirigées vers la société **UDREP** à **BLENDÉCQUES (62)**
- Les briques composites sont recyclées chez **ESSITY** à **HONDOUVILLE (27)**
- L'aluminium est repris par **AFFIMET** à **COMPIEGNE (60)**
- Les aciers sont dirigés vers **ARCELOR** à **DUNKERQUE (59)**
- Le verre est repris par **OI MANUFACTURING** à **IZON(33)**, **WINGLES (62)** ou à **REIMS (51)**
- Les journaux / magazines sont recyclés par **NORSKE SKOGE GOLBEY (88)**

4 - LES ENCOMBRANTS



- Toutes les déchèteries de l'Agglomération Seine-Eure offrent la possibilité aux habitants d'apporter leurs encombrants.

Pour les communes de Val de Reuil et de Louviers, un service de collecte est assuré en régie sur rendez-vous. La collecte pour les collectifs a été arrêtée en aout 2019.

Pour les autres communes de l'Agglomération, un service d'enlèvement des encombrants trop volumineux pour être apportés soi-même en déchèterie est assuré sur rendez-vous par l'entreprise d'insertion « L'Abri » qui gère les Ressourceries du Manoir et de Val de Reuil. Ce service a débuté au 15 juillet 2016 et a été étendu à toutes les communes de l'ex-CCEMS au 1er juillet 2021.

Les encombrants sont traités par l'entreprise NPC à Alizay. La société NPC valorise les encombrants en CSR (Combustible Solide de Récupération).

Encombrants	Total collecté 2020 (en tonnes)	Total collecté 2021 (en tonnes)	Variation tonnage (%) 2020/2021
Déchèterie de Vironvay	419,22	415,60	-1 %
Déchèterie de La Haye Malherbe	556,94	539,34	-3 %
Déchèterie de Val de Reuil	1 007,42	869,66	-14 %
Déchèterie de Pont de l'Arche	411,32	505,38	23 %
Déchèterie d'Alizay	407,68	441,44	8 %
Déchèterie Louviers		280,48	
Déchèterie Aubevoye		528,70	
Déchèterie La Croix-St-Leuffroy		218,24	
Régie dépôts sauvages Gaillon	37,36	14,60	-61 %
Régie* (collectifs et dépôts sauvages) et foire à tout dont caissons	94,32	31,90	-66 %
Total encombrants	2 934,26	3 845,34	31 %
ratio par habitant en kg/hab/an	35,28	36,50	

Source bilan NPC.

* Le tonnage indiqué correspond à ce qui est directement apporté chez NPC par la régie. La régie collecte beaucoup plus d'encombrants que le tonnage indiqué, car la majorité passe par un tri par matériau en déchèterie

5 - LES GRAVATS INERTES



- Les déchèteries offrent la possibilité aux habitants d'apporter leurs gravats inertes (exempts de bois ou de plâtre) qui sont ensuite collectés par les sociétés Maillot et Veolia pour être mis en remblayage dans les carrières d'ATC au Manoir sur Seine et CEMEX à Bouafles.

Il n'y a pas de collecte en porte à porte de gravats inertes.

Gravats inertes	Total collecté 2020 (en tonnes)	Total collecté 2021 (en tonnes)	Variation tonnage (%) 2020/2021
Déchèterie de Vironvay	707,00	873,90	24 %
"Déchèterie de La Haye Malherbe"	907,70	833,24	-8 %
Déchèterie de Val de Reuil	1 256,08	1 400,64	12 %
Déchèterie de Pont de l'Arche	622,32	957,96	54 %
Déchèterie d'Alizay	682,12	723,40	6 %
Déchèterie de Louviers		592,26	
Déchèterie de Aubevoye		718,6	
Déchèterie de La Croix-Saint-Leuffroy		287,30	
Total gravats	4 175,22	6 387,30	53 %
ration par kg/habitant/an	50,2	60,6	

La déchèterie de Louviers a été ouverte en Mai 2021, les déchèteries de Aubevoye et La Croix-Saint-Leuffroy ont été reprises du SYGOM au 01 Juillet 2021.

6 - LES FERRAILLES ET BATTERIES



→ Les ferrailles et les batteries collectées en déchèteries et en régie sont reprises soit par GDE à Louviers, soit par NPC à Alizay.

Ferraille	Total collecte 2020 (en tonnes)	Total collecte 2021 (en tonnes)	Variation tonnage (%) 2020/2021
Déchèterie de Vironvay	105,88	147,15	39 %
Déchèterie de La Haye-Malh.	129,10	130,68	1 %
Déchèterie de Pont de l'A.	76,70	80,72	5 %
Déchèterie de Val de Reuil	205,04	197,97	-3 %
Déchèterie d'Alizay	86,96	65,59	-25 %
Déchèterie de Louviers		49,66	
Déchèterie de Aubevoye		73,58	
Déchèterie La Croix-Saint-Leuffroy		33,08	
Régie Propreté (dépôts sauvages)	5,68	32,76	477%
Jantes		7,24	
Total	609,36	818,43	34 %
ratio par habitant en kg/hab/an	7,33	7,77	

Les jantes proviennent du démontage des pneus apportés en déchèteries.
Tonnage batteries 2021 : 11,44 Tonnes



7 - LE BOIS

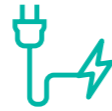


→ Le bois est broyé sur le site d'ECOSYS à Criquebeuf sur Seine. Il provient exclusivement des déchèteries.

Bois	Total collecte 2020 (en tonnes)	Total collecte 2021 (en tonnes)	Variation tonnage (%) 2020/2021
Déchèterie de Vironvay	250,50	189,36	-24 %
Déchèterie de La Haye-Malh.	284,38	279,94	-2 %
Déchèterie de Val de Reuil	328,94	276,45	-16 %
Déchèterie de Pont de l'A.	178,62	176,68	-1 %
Déchèterie d'Alizay	292,10	304,28	4 %
Déchèterie Louviers		146,87	
Déchèterie de Aubevoye		272,52	
Déchèterie de La Croix St Leuffroy		135,14	
Dépôts sauvages		5,74	
Total	1 334,54	1 786,97	34 %
ratio kg/hab/an	16,05	16,96	



8 - LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



- Gros électroménager froid : ils sont dégazés chez Corepa Refinal Industries (Bruyères sur Oise 95) et la ferraille est recyclée.
 Gros électroménager hors froid : GALLOO CARMI (Niche 59).
 Petits appareils en mélange : Triade électroménager (Gonesse 95).
 Ecrans plats : VEOLIA Triade (St Sylvain d'Anjou 49)
 Autres écrans : Regain ECOPLAST (Fourcham-Bault 58)

	Tonnages 2020	Tonnages 2021	2020/2021 %
Elect. mén. hors froid	178,577	196,706	10,2 %
Elect. mén. froid	72,485	98,281	35,6 %
Ecrans	45,012	55,807	23,7 %
Petits appareils	148,63	198,247	33,4 %
Total	444,70	549,041	23,5 %

9 - LES CARTONS



- Les cartons issus des déchèteries sont revendus à Paprec à Acquigny ou à NPC à Alizay.

CARTONS	Total collecte 2020 (en Tonnes)	Total collecte 2021 (en Tonnes)	"Variation tonnage (%) 2020/2021"
Déchèterie de Vironvay	31,74	20,91	-34 %
Déchèterie de La Haye-Mal.	33,22	17,2	-48 %
Déchèterie de Val de Reuil	49,40	43,26	-12 %
Déchèterie de Pont de l'Arche	25,26	16,7	-34 %
Déchèterie d'Alizay	21,48	15,06	-30 %
Déchèterie de Louviers		19,93	
Déchèterie d'Aubevoye		46,52	
Déchèterie de La Croix St Leufroy		15,88	
Cartons commerçants (collecte régie)	18,02	15,88	-12 %
Total	179,12	211,34	18 %
ratio en kg/hab/an	2,15	2,01	

Source : Maillot pour les déchèteries et NPC pour les commerçants et pont bascule

10 - ECO-MOBILIER



- Depuis aout 2016, une benne Eco-Mobilier a été installée à la déchèterie de Val de Reuil. Les déchèteries de la Haye Malherbe et Pont de l'Arche ont été équipées en septembre 2017. Suite à la rénovation de la déchèterie de Vironvay, une benne Eco-Mobilier a pu être ajoutée en mai 2020. La déchèterie d'Alizay n'est pas équipée de la benne Eco-Mobilier, en attente de travaux d'agrandissement.

ECO MOBILIER	Total collecte 2020 (en Tonnes)	Total collecte 2021 (en Tonnes)	"Variation tonnage (%) 2020/2021"
Déchèterie de Vironvay	31,00	194,7	528 %
Déchèterie de La Haye-Mal.	142,00	174,38	23 %
Déchèterie de Val de Reuil	576,00	584,5	1 %
Déchèterie de Pont de l'Arche	103,00	139,7	36 %
Déchèterie d'Alizay	0,00	0,00	
Déchèterie de Louviers		160,12	
Déchèterie d'Aubevoye		380,38	
Déchèterie de La Croix St Leufroy		139,24	
Total	852,00	1 773,02	
ratio en kg/hab/an	10,24	16,83	

11 - AUTRES MATÉRIAUX

- **Déchets Ménagers Spéciaux** : 64,28 tonnes traitées par TRIADIS à Rouen (76) et 88,04 tonnes pris en charge par la filière dédiée Eco-DDS, soit un total de 152,32 tonnes en 2021.

Piles : 2,148 tonnes récupérées par COREPILE

Bouteilles de gaz : 1080 unités

Les vêtements, chaussures et linge de maison : 357,61 tonnes recyclées par l'association REFASHION (73 points d'apport).

Huile de vidange : 25,92T soit 28 800 litres repris par ECO HUILE et 9,99 T soit 11 100 litres repris par CHIMIREC ; soit un total de 35,91 T et 39 900 litres repris en 2021.



CHAPITRE 2

Organisation du service gestion des déchets ménagers



- 75 % de postes d'ingénieurs principaux
- 90 % d'adjoints administratifs chargés du suivi financier
- 90 % d'adjoints administratifs chargés de l'accueil et du secrétariat
- 1 technicienne principale valorisation des déchets et communication
- 1 technicien réduction des déchets et tri des emballages
- 1 chargée de mission Etude Bio déchets et Tarification incitative
- 1 responsable des collectes et 1 assistante technique gestion des collectes et pré-collecte
- 2 techniciens coordinateurs des déchèteries et son adjoint
- 23,5 postes de gardien de déchèterie
- 1 agent de bascule
- 2 agents chargés de la qualité des collectes et de la livraison des bacs
- 30 % de postes de techniciens pour la collecte des encombrants, des cartons des commerçants et le nettoyage des points de proximité avec :
 - 2 postes pour les Eco-points
 - 1,5 postes pour la collecte des encombrants
 - 0,2 poste pour collecte des cartons, encombrants

CHAPITRE 3

indicateurs financiers

1 - FONCTIONNEMENT



• DÉPENSES RATTACHABLES À L'EXERCICE 2021 - PRESTATIONS CONFIEES AUX ENTREPRISES

Marchés de prestations (montants TTC)

→ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, RECYCLABLES ET DÉCHETS VERTS (16-063) :

Entreprise SEPUR pour un montant de : 3 095 310,25 € (hors sous-traitant Maillot pour marchés forains).
Entreprise SEPUR pour un montant de : 132 521,92 € pour Gaillon de janvier à juin.
Soit un total de 3 227 832,17 € TTC

COLLECTE DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (VERRE, PAPIER, EMBALLAGES, ORDURES MÉNAGÈRES)

Entreprise VEOLIA pour un montant de 174 245,24 €

COLLECTE DES MARCHÉS FORAINS (16-063):

Entreprise MAILLOT SAS sous-traitant SEPUR pour un montant de : 62 340,84 €

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS (19-070):

Entreprise d'Insertion L'Abri pour un montant de : 30 384,98 €

COLLECTE ET ROTATION DES CAISSONS DES DÉCHÈTERIES :

Entreprise MAILLOT SAS pour un montant de : 350 961,46 € (marché 16-112)
Entreprise IPODEC pour un montant de 125 708,63 € (Aubevoye-La Croix St Leufroy)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (17-072) :

Entreprise TRIADIS pour un montant de : 69 708,09 €

TRANSPORT EN SEMIS FMA DES OM, DES DÉCHETS VERTS, PAPIERS ET DES EMBALLAGES RECYCLABLES (300347):

Entreprise Mauffrey (01/01/2021-30/03/2021) pour un montant de : 99 678,46 €
Entreprise OURRY (01/04/2021-31/12/2021) pour un montant de : 275 914,89 €

GESTION DU QUAI DE TRANSFERT DE SIT'ECO (300346):

Entreprise OURRY 01/01/2021 – 31/03/2021 pour un montant de : 50 994,24 €
Entreprise Mauffrey 01/04/2021 – 31/03/2021 pour un montant de : 131 670 €

INCINÉRATION DES DÉCHETS MÉNAGERS (TGAP 2021 : 8€/T)

S.E.M. VALENSEINE pour un montant de : 2 111 878,56 €
SETOM pour un montant de : 665 440,25 €

COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS :

Entreprise ECOSYS pour un montant de : 345 970 43 €
Entreprise Paysage Adeline pour Aubevoye- La croix-Saint-Leufroy : 45 596,73 €

VALORISATION DES ENCOMBRANTS EN CSR (20047):

Entreprise NPC pour un montant de : 541 108,66 €

TRAITEMENT DU BOIS

Entreprise ECOSYS pour un montant de : 99 391,78 € (marché 20048)

TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS:

SETOM (19-043) du 01/01/2021 au 31/07/2021 pour un montant de : 284 003,30 €
PAPREC TRIVALO 01/08/2021 au 31/12/2021 pour un montant de : 239 288,16 €

• PRINCIPALES CONVENTIONS

Mise en décharge de gravats

CBN (déchèterie CASE) janvier à juin pour un montant de : 10 519,98 €
 ATC (déchèterie CASE) juin à décembre pour un montant de : 3 975,58 €
 CEMEX (déchèterie EX-CCEMS) juillet à décembre : 4 832,32 €

Accès aux déchèteries de Muïds et Romilly (pour les habitants de Pitres, Amfreville sous les Monts, Connelles, Herqueville et Andé uniquement)

SYGOM pour un montant de : 94 040 €

Accès à la déchèterie d'Hondouville (pour les habitants de La Vacherie et d'Amfreville sur Itton uniquement)

Communauté de Communes du plateau du Neubourg pour un montant de : 48 949,90 €

Accès à la déchèterie de Caudebec les Elbeuf (pour les habitants de Criquebeuf et Martot uniquement)

La Métropole de Rouen pour un montant de : 25 463,40 €

Accès à la déchèterie d'Amfreville la Campagne (pour les habitants de La Saussaye, La Harengère, Le Bec Thomas, St Germain de Pasquier et St Cyr la Campagne uniquement) et le traitement des ordures ménagères, le tri et le recyclage des emballages, y compris collecte et recyclage du verre et du papier/carton :

Le SDOMODE pour un montant de : 146 904,84 € (dont 71 045,52 € d'accès à la déchèterie)

Collecte des ordures ménagères et des emballages sur La Saussaye, Mandeville et la Harengère :

La CC Roumois Seine pour un montant de : 84 076,48 €

• DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

Imputation	Désignation	Montant réalisé TTC 2020 76026 hab	Montant réalisé TTC 2021 105 353 hab	Variation 2020/2021 %
Compte 60	"Achats et variation des stocks"	127 502,19 €	82 385,00 €	-35,39
Compte 61 / Article 611	Contrats de prestations	6 788 544,96 €	7 800 300,00 €	14,90
Autres articles du compte 61		849 291,42 €	539 753,00 €	-36,45
Compte 62	Autres services extér.	239 498,82 €	1 891 735,00 €	689,87
Compte 012	Charges de personnel OME	1 195 254,93 €	1 304 054,01 €	9,10
Compte 67 et 65	Autres charges exceptionnelles et subventions couches lavables	0,00 €	1 244,00 €	
Total		9 200 092,32 €	11 619 471,01 €	26,30

L'augmentation des dépenses de fonctionnement de 26,3% est inférieure à l'augmentation de la population de 38,5 % avec l'intégration de la commune de l'ex-CCEMS (hors Gaillon) et des communes de La Saussaye, La Harengère et Mandeville.

• RECETTES FONCTIONNEMENT 2021

Imputation	Montant réalisé TTC 2020 76026 hab	Montant réalisé TTC 2021 105 343 hab	Variation 2020/2021 %
Art 7013 et 7078 Recettes filières	284 685,09 €	628 344,00 €	120,72
"Art 70613 Redevance artisans accès déchèteries"	71 609,93 €	25 317,00 €	-64,65
"Art 7331 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères"	9 860 212,45 €	12 445 587,00 €	26,22
"Art 7478 Vente de matériaux recyclables, recettes Eco-Emballages"	615 048,72 €	904 930,00 €	47,13
"Autres produits exceptionnels et atténuations de charges"	21 231,44 €	498,00 €	-97,65
Total	10 852 787,63 €	14 004 676,00 €	29,04

L'augmentation des recettes de fonctionnement est inférieure à l'augmentation de la population de 38,5 % car sur les 6 premiers mois de l'année 2021, les recettes filières ont été perçues par les syndicats SYGOM et SDOMODE.

2 - INVESTISSEMENT



• DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Imputation	Montant réalisé 2020 TTC	Montant réalisé 2021 TTC	Variation 2020/2021 %
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 940 151,40 €	2 932 330,52 €	-0,27

Les dépenses d'investissement 2021 correspondent principalement à la fin construction de la déchèterie de Louviers et à l'acquisition de bacs de tri et déchets verts permettant l'extension des consignes de tri et l'extension de la collecte des déchets végétaux aux communes de l'ex-CCEMS.

CHAPITRE 4

Conclusion et bilans

1 - TONNAGES COLLECTES PAR GISEMENT

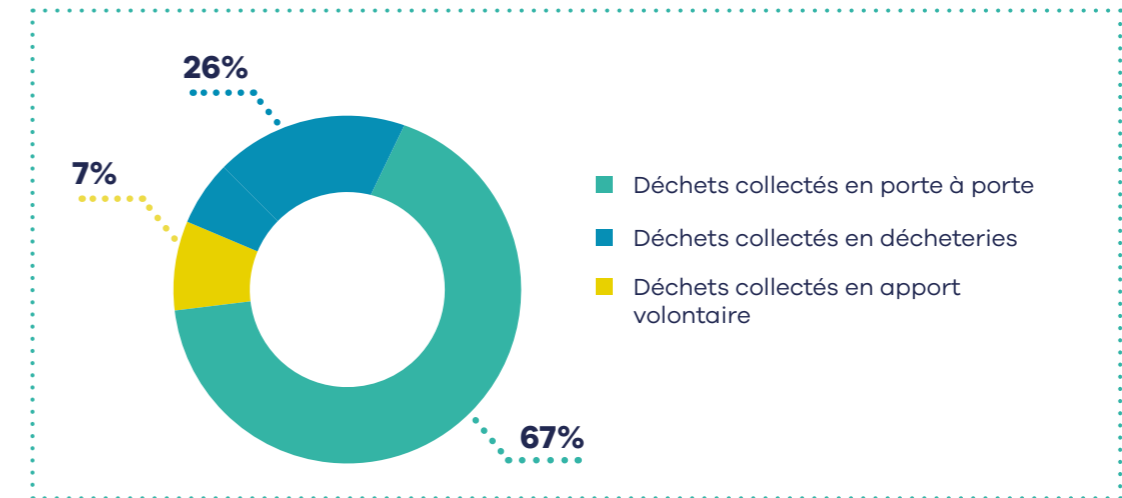
→ Tous gisements confondus le tonnage global de déchets produits par les ménages et mis dans les différentes filières de traitement, s'est élevé à 64 916,35 tonnes soit 660,92 kg/an/hab. Ce tonnage se décompose en :

Type de déchets	Tonnages 2021	Ratio kg/hab/an* 2021
Ordures ménagères résiduelles	25 900,20	2 45,87
Encombrants	3 845,34	40,91
Déchets verts	15 638,91	166,37
Emballages Collecte sélective	3 617,01	38,48
Verre	2 877,70	30,61
Papier	963,20	10,25
Gros cartons	211,34	2,25
Ferrailles + batteries	818,43	8,71
Bois	1 786,97	19,01
Mobiliers	1 773,02	18,86
Déchets électr. et électroniques	549,04	5,84
Textiles	357,61	3,80
Piles	2,15	0,02
Déchets ménagers spéciaux	152,32	1,62
Huiles minérales	35,91	0,38
Total	58 529,15	592,97
Gravats	6 387,30	67,95
TOTAL GÉNÉRAL	64 916,45	660,92

*Ratio calculé sur une base de 105 353 habitants pour les ordures ménagères résiduelles mais une moyenne de 94 003 habitants pour les autres flux (intégration de 22 699 hab supplémentaires au 1^{er} juillet 2021)

→ Le tonnage hors gravat a augmenté de 36 % du fait de l'augmentation de la population (intégration de 22 699 habitants supplémentaires) mais le ratio par habitant a légèrement augmenté de 4,8 %.

Pourcentage par type de collecte



2 - VALORISATION DES MATERIAUX ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE

→ Pour la collecte sélective, déduction faite des tonnes de refus de tri réintroduites dans la filière des OM, la décomposition nette par matériau ou en groupe de matériaux s'établit de la manière suivante :

Matériaux	Tonnages 2020	Tonnages 2021	Ratio en kg/hab/an (94003 hab.)
Verre	2 037,34	2 384,36	25,36
Plastiques (PET, PEHD)	359,44	401,90	4,28
Cartonnettes	332,08	513,80	5,44
Briques alimentaires (composites)	46,14	49,36	0,53
Métaux (acier, aluminium)	173,68	146,19	1,56
Gros de magasin	74,40	111,46	1,19
Total partiel	3 023,08	3 606,77	38,37
Papiers	647,16	1 160,96	12,35
Gros cartons	446,14	928,88	9,88
TOTAL GÉNÉRAL	4 116,38	5 696,61	60,60

Sources : recettes filières
Papier : livré UPM
Gros cartons : livrés NPC et PAPREC,
Gros magasin livré SETOM

3 - TRAITEMENT DES DECHETS



Type de valorisation	Type de déchets	Tonnages	
Valorisation énergétique	Ordures ménagères résiduelles	25 313,84	52 %
	Bois	1 786,97	
	Mobiliers	1 773,02	
	TOTAL VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	28 873,83	
Valorisation biologique	Déchets verts	15 638,91	28 %
	TOTAL VALORISATION BIOLOGIQUE	15 638,91	
Valorisation matière	Verre	2 384,36	14 %
	Plastiques	401,90	
	Cartonnettes	511,44	
	Briques alimentaires	49,36	
	Métaux collecte sélective	146,19	
	Gros de magasin	111,46	
	Papiers	1 160,96	
	Gros cartons	928,88	
	Ferrailles + Batteries	818,43	
	Déchets électr. et électroniques	549,04	
	Textiles	357,61	
	Piles	2,15	
	Déchets ménagers spéciaux	152,32	
	Huiles minérales	35,91	
TOTAL VALORISATION MATIÈRE	7 610,01		
TONNAGE VALORISÉ		52 122,75	
Enfouissement technique			6 %
Classe II (déchets banals)	Encombrants non valorisables	3 508,42	
TONNAGE GLOBAL HORS GRAVATS INERTES		55 631,17	
Classe III (gravats inertes)	Gravats inertes (carrières)	6 387,30	
TONNAGE NON VALORISÉ		9 895,72	
TONNAGE GLOBAL AVEC GRAVATS INERTES		65 526,89	

L'objectif de la loi du 17 août 2015 de transition énergétique pour la croissance verte est de porter à 65 % les tonnages (hors déchets inertes) orientés vers le recyclage ou la valorisation organique d'ici 2025. Le taux actuel est de 46 %.

4 - L'EQUILIBRE FINANCIER



→ **Les dépenses de fonctionnement 2021** sont estimées à **9 727 736,01€** pour les contrats de prestations avec les entreprises, auxquelles il convient d'ajouter la charge du personnel pour un montant estimé à **1 891 735€**, soit un total de **11 619 471,01€ TTC**. Les dépenses d'investissement pour un montant de **2 932 330,52€**.

En 2021, les recettes spécifiques :

La T.E.O.M (15,10 % de 1998 à 2015, 14,8 % en 2016, 14,5% en 2017, 14,2% pour le secteur ex-CASE et 17,43% pour Gaillon entre 2018 et 2020, 13,45% en 2021), le soutien Citeo (ex- Eco-Emballages), la vente de matériaux ainsi que les redevances (**14 004 676 €**) couvrent les dépenses directes et indirectes de fonctionnement et d'investissement.

Les recettes sont inférieures aux dépenses avec une différence de 2 385 205 €. Cependant ce chiffre ne comprend pas les charges de structure (communication, charges des services fonctionnels, assemblées, ...) mais qui sont intégrées dans la **matrice des coûts de l'ADEME**. Le coût d'exploitation de l'élimination des déchets, toutes dépenses confondues hors investissement, a été de 11 619 471 €. Il représente un engagement financier de **110,3 € / habitant**. En 2020, ce ratio s'élevait à 110,6 €.

En 2021, la tonne de déchets produits par les ménages et mise en traitement a donc coûté en moyenne **207,7€ / Tonne**. Pour l'année 2020, ce ratio s'élevait à 194,5 €.

5 - EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021



→ Mise en place de bacs jaunes en remplacement des sacs pour tous les foyers de l'Agglomération Seine Eure

Passage aux extensions des consignes de tri des emballages plastiques au 1^{er} septembre 2021 conjointement avec l'ouverture du nouveau centre de tri du Groupement CASE-SYGOM-SETOM à Guichainville

Réduction de la fréquence de collecte des emballages à un passage par quinzaine au 1^{er} juillet 2021

Extension de la collecte des déchets végétaux au 1^{er} juillet 2021 sur les communes de l'ex-CCEMS et distribution des bacs dédiés

Ouverture de la nouvelle déchèterie de LOUVIERS en avril 2021

Intégration des déchèteries d'Aubevoye et de La Croix St Leufroy au 1^{er} juillet 2021 et transfert des gardiens.

6 - LE PROGRAMME DE REDUCTION DES DECHETS



→ **Depuis 2012, l'Agglomération Seine-Eure est engagée dans une politique de réduction des déchets.**

Le décret du 10 juin 2015 impose aux collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets de mettre en place un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, révisable tous les 6 ans.

Le premier programme d'actions volontaires qui s'est déroulé de 2012 à 2017 a donné de très bons résultats avec une réduction des ordures ménagères et assimilées de 9,7 %.

Un nouveau programme d'actions a été adopté en octobre 2019 et sera porté par l'Agglomération Seine-Eure de 2019 à 2024.

PRINCIPALES ACTIONS REDUCTION DES DECHETS 2021 :

Aides incitatives pour la réduction des déchets verts : **subvention pour l'achat de broyeur, composteurs et lombricomposteurs :**

- 15 subventions « broyeurs » pour un montant de 1 128,76 €
- 64 demandes « composteurs » pour un montant de 3 624,21 €

Aide incitative pour la réduction des déchets : **subvention pour l'achat de couches lavables :** 7 demandes de subvention accordées pour un montant total de 769,29 €

117 personnes sensibilisées à la réduction des déchets et au tri des emballages

100 poules ont été distribuées soit 50 foyers concernés supplémentaires

Animation de **5 ateliers compostage** soit 49 personnes



7 - MAINTENANCE DES BACS DE COLLECTE EN REGIE

→ Depuis le 1^{er} janvier 2016, la maintenance du parc de bacs roulants du territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure est effectuée par une régie de 2 agents.

Nombre d'interventions réalisées en 2021 : 2 660 (1 898 en 2019 et 2 286 en 2020)

Bilan des interventions	Ordures ménagères	Déchets verts	Emballages
Dotation	940	656	423
Echanges	362	153	18
Retrait	10	0	2
Réparations	50	39	7
TOTAL	1 362	848	450
	2 660		

PARC DE BACS EN PLACE AU 16/06/2022 : BACS

Ordures ménagères : 26 494 bacs pour un volume de 6 821,73 m³.
(dont 2 080 bacs distribués aux ex-communes CCEMS représentant 499,2 m³)

Emballages : 37 122 bacs pour un volume de 9 307,16 m³.
(dont 34 466 bacs distribués en remplacement sacs jaunes représentant 8 271,84 m³)

Déchets végétaux : 33 593 bacs pour un volume de 7 916,11 m³.
(dont 11 102 bacs distribués aux ex-communes CCEMS représentant 2 664,48 m³)

PARC DE COLONNES D'APPORTS VOLONTAIRES (SUR 329 ECOPOINTS)

Verre :

299 conteneurs aériens de 4 m³
16 colonnes sur roulette de 800 l
33 colonnes enterrées de 4 m³ (dont 18 sur quartier Maison Rouge)

Papier:

260 conteneurs aériens de 4m³
13 colonnes enterrées de 4m³
2 colonnes sur roulettes de 800l

Emballages :

20 conteneurs enterrés de 4m³
4 colonnes aériennes de 4 m³

Ordures ménagères :

33 conteneurs enterrés de 5m³
4 conteneurs aériens 4m³

Textiles :

73 points d'apport

8 - FREQUENTATION DES DECHETERIES



→ Depuis septembre 2017, les déchèteries de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure sont équipées d'un système de contrôle d'accès par cartes RFID.

Déchèteries	Nombre de visites 2020	Nombre de visites 2021	Evolution 2020-2021
ALIZAY	13 142	16 532	26 %
LA HAYE MALHERBE	20 143	22 378	11 %
PONT DE L'ARCHE	13 383	16 384	22 %
VAL DE REUIL	29 948	32 804	10 %
VIRONVAY	12 382	16 946	37 %
Sous-total	88 998	105 044	18 %
LOUVIERS		11 959	8 mois
AUBEVOYE		18 714	6 mois
LA CROIX ST LEUFROY		7 416	6 mois

Vironvay a une forte augmentation du fait de la baisse de fréquentation en 2020 à cause de la période de fermeture pour travaux et par l'arrivée de communes supplémentaires en 2021 comme Ailly, Fontaine Bellenger et les Trois-Lacs.

Globalement les fréquentations ont augmenté dans toutes les déchèteries avec une moyenne de +18 % en 2021.



Hôtel d'Agglomération

1, place Ernest Thorel
27405 Louviers Cedex

Tél. : 02 32 50 85 50
www.agglo-seine-eure.com



[agglo.seine.eure](https://twitter.com/agglo.seine.eure)



[AggloSeineEure](https://www.facebook.com/AggloSeineEure)